

COMMUNE DE SERRA DI SCOPAMENA

Département de la Corse du Sud

11/10/2016 N° 40008

Alcornoque	SAD	INFO
DIR		
DIR Adj		
Adj DIR		
MCR		
SG		
SRET		
SBEP	X	→ DSPEI / AS
SI ADD		
Signature		
DIR.	DIR Adj.	Adj Dir.

Serra di Scopamena, le 04 octobre 2016

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Corse
19 Cours Napoléon
20704 Ajaccio Cedex 9

Objet : Examen au cas par cas (article R122-3 du code de l'environnement)
Dossier n°F09415P037
Création d'une piste d'accès aux captages de Culizaghja et Vitalbatu

Monsieur,

Dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact dont le numéro de dossier est cité en objet et suite à votre demande de compléments, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les éléments de réponse :

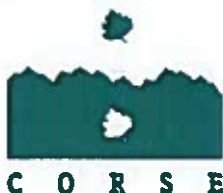
- **Piste d'accès aux ouvrages** : Nous vous confirmons que la piste d'accès sera fermée aux véhicules à moteur en dehors des véhicules d'entretien des captages. Pour cela, un portail de section largeur 4 m x hauteur 2 m deux battants sera mis en place ;
- **Inventaires** : les inventaires faunes et amphibiens de la zone de projet sont joints au présent courrier ;
- **Impacts en phase chantier** : Dans le cadre du dossier de consultation des entreprises, le BET Pozzo Di Borgo a fait de la gestion des déchets de chantier et des mesures prévues pour réduire les nuisances un critère de notation à part entière. De ce fait, l'entreprise qui réalisera les travaux sera sensibilisée à l'environnement et proposera des mesures préventives pour limiter l'impact des travaux sur le milieu. Avant le commencement des travaux, une zone de stockage du matériel et des engins de chantier sera déterminée. Cette dernière sera implantée dans un secteur ne représentant pas une zone sensible, selon les conclusions des études flores et amphibiens.
- **Défrichements** : comme précisé dans l'étude flore, « la très faible densité des arbres peut permettre le passage du chemin d'accès sans recourir à un quelconque abattage » ;
- **Périmètre de protection rapprochée** : en raison de la présence du périmètre de protection rapprochée du captage de Vitalbatu, le tracé de la piste d'accès est modifié. Cette dernière s'arrêtera en limite extérieure de ce PPR (cf. plan joint au présent courrier).

Espérant avoir répondu à vos attentes dans l'avancement de ce dossier primordial pour la commune de Serra di Scopamena et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Le Maire

Jean Paul ROCCA SERRA



Corte, le 09 mai 2016

CONSERVATOIRE BOTANIQUE
NATIONAL DE CORSE
Office de l'Environnement de la Corse
Av. Jean Nicoli
202250 Corte

Monsieur le Maire
Mairie
Costa
20127 Serra di Scopamene

Objet : « expertise botanique avant l'aménagement d'une piste sur le site de Punta di Cuciurpula »

Dossier suivi par : A. Delage

Monsieur le Maire,

Veillez trouver ci-dessous les observations consécutives à notre visite de terrain du 12 avril 2016.

Nous avons procédé à une évaluation de la nature des formations végétales ainsi qu'à un inventaire des espèces botaniques présentes.

1 Types de végétations rencontrés :

Les zones concernées sont localisées sur l'annexe 1.

Les formations végétales dominantes sont les suivantes :

11 Fruticée haute supraméditerranéenne à *Erica arborea*.

Cette formation est englobée par le tracé bleu sur l'annexe 1. Elle correspond à un maquis de hauteur moyenne (0,50 à 2,00 m), assez peu dense, dominé par la bruyère arborescente *Erica arborea*. Ce maquis est localisé sur un substrat d'arène granitique peu épais qui ne permet pas la présence d'un réel boisement. La formation à bruyère n'est donc que peu arborée, et ne présente que quelques exemplaires de chêne vert *Quercus ilex* sur le tracé probable de la piste. L'ouverture de celle-ci ne devrait donc pas demander de travail d'abattage important, mais ne concerner que quelques arbres de faible développement.

Sur les zones d'affleurement rocheux, les ouvertures de la fruticée laissent la place à des pelouses maigres et à des formations chaméphytiques basses, dominées par *Anthyllis hermanniae* L. et *Astragalus greuterii* Bachetta & Brullo (= *Astragalus gennargenteus* auct.).

12 Châtaigneraie ouverte.

Cette formation est englobée par le tracé orange sur l'annexe 1. Elle correspond à une châtaigneraie non exploitée, à peuplement lâche, présentant peu d'arbres assez épars, de grande taille et visiblement âgés.

La très faible densité des arbres peut permettre le passage du chemin d'accès sans recourir à un quelconque abattage.

Les strates inférieures de la châtaigneraie ont un faible recouvrement, hébergeant une assez petite proportion de ligneux de faible taille, et présentent l'ensemble du cortège herbacé généralement lié à cette formation végétale.

On peut observer au sein de la zone de châtaigneraie des secteurs de faible superficie accueillant la fruticée à bruyère évoquée précédemment ainsi que quelques individus de chêne vert.

Aux abords des aménagements de captage et des regards associés, à la faveur des écoulements d'eau, peuvent apparaître des éléments des cortèges liés aux ruisseaux. Compte-tenu du caractère temporaire des ruisselets, ces cortèges ne sont que peu développés et comptent un faible nombre d'espèces.

2 Liste des taxons végétaux présents :

La carte figurant en annexe 2 indique l'emplacement de l'ensemble des relevés qui ont été effectués, sur le tracé le plus probable du futur ouvrage.

Nous nous sommes attachés à réaliser des relevés en nombre suffisant de façon à connaître les cortèges de toutes les formations végétales présentes et des différents faciès de celles-ci.

Le tableau figurant en annexe 3 présente l'ensemble des taxons qui ont été identifiés lors de notre passage.

L'ensemble du cortège observé correspond aux espèces habituelles de ces formations végétales, généralement communes sur l'ensemble de la Corse granitique à ces altitudes et dans ces formations.

3 Conclusions :

Au moment de notre visite, nous n'avons pas constaté la présence d'espèces réglementées à quelque titre que ce soit, pas plus que la présence d'espèces remarquables par leur rareté.

En ce qui concerne les formations végétales, les châtaigneraies, sous la dénomination « 9260.4 Châtaigneraies de Corse », constituent un habitat d'intérêt communautaire au sens de la directive CE 93/40-2.

La zone d'étude ne se situe cependant pas dans un espace « Natura 2000 » et ne présente donc pas de contrainte contractuelle relative à cet habitat.

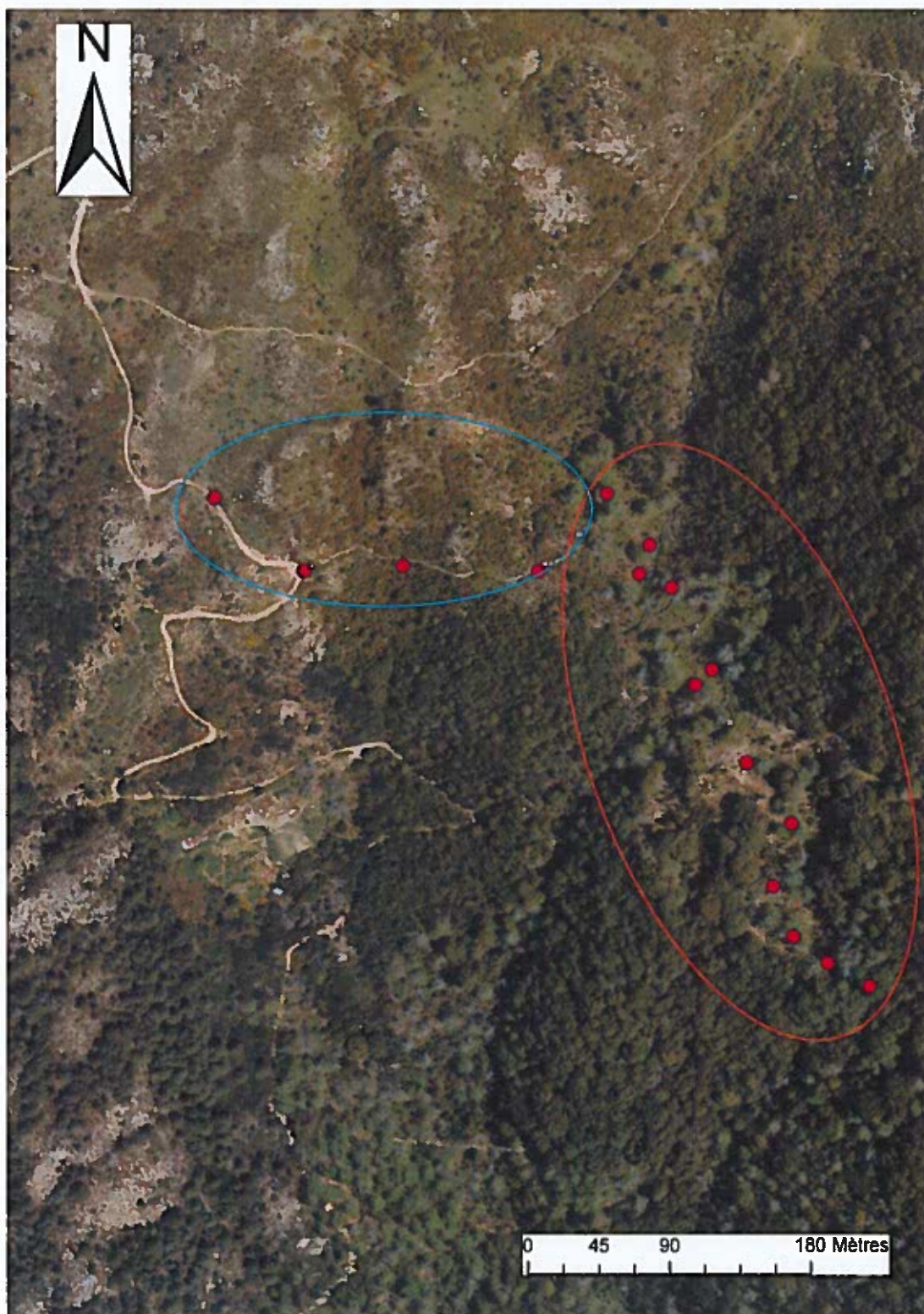
De plus, comme il a été indiqué précédemment, les opérations d'ouverture de la piste pourront parfaitement se dérouler sans porter préjudice aux arbres.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

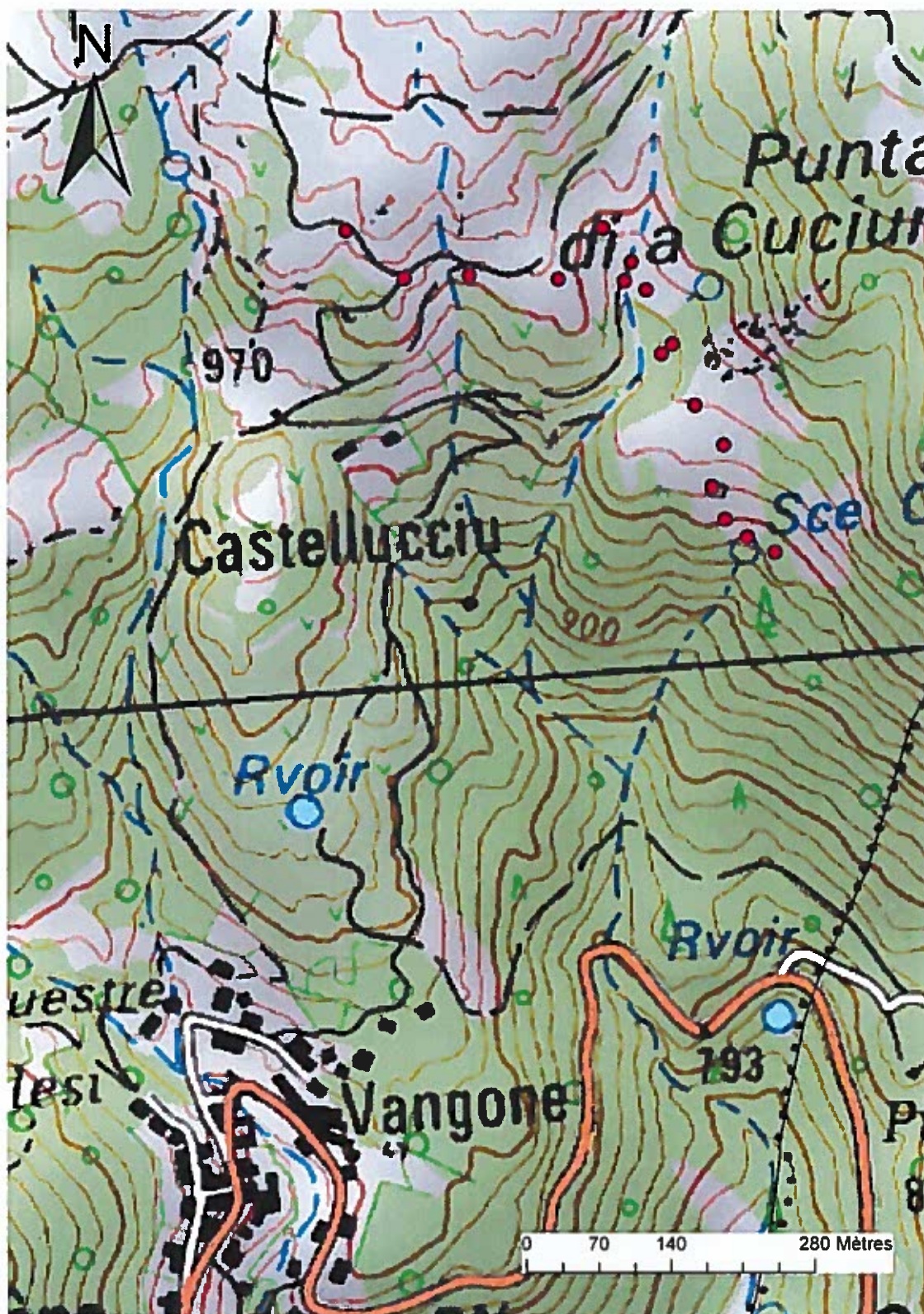
La Directrice du Conservatoire Botanique National de Corse

Laetitia HUGOT

Annexe 1 : types de végétation



Annexe 2 : Localisation des relevés



Annexe 3 : liste des taxons

Nom Scientifique	Famille
<i>Achillea ligustica</i> All.	Asteraceae
<i>Alliaria petiolata</i> (M. Bieb.) Cavara & Grande	Brassicaceae
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	Betulaceae
<i>Anagallis arvensis</i> L.	Primulaceae
<i>Anemone apennina</i> L.	Ranunculaceae
<i>Anogramma leptophylla</i> (L.) Link	Adiantaceae
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	Poaceae
<i>Anthyllis hermanniae</i> L.	Fabaceae
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh.	Brassicaceae
<i>Arbutus unedo</i> L.	Ericaceae
<i>Asphodelus cerasiferus</i> Gay	Asphodelaceae
<i>Asphodelus ramosus</i> L.	Asphodelaceae
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L.	Aspleniaceae
<i>Asplenium onopteris</i> L.	Aspleniaceae
<i>Astragalus gennargentus</i> Moris	Fabaceae
<i>Astragalus glycyphyllos</i> L.	Fabaceae
<i>Bellis perennis</i> L.	Asteraceae
<i>Bellium bellidioides</i> L.	Asteraceae
<i>Brachypodium retusum</i> (Pers.) P. Beauv.	Poaceae
<i>Brimeura fastigiata</i> (Viv.) Chouard	Hyacinthaceae
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop.	Veronicaceae
<i>Cardamine flexuosa</i> With.	Brassicaceae
<i>Cardamine hirsuta</i> L.	Brassicaceae
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr.	Cyperaceae
<i>Carex distachya</i> Desf.	Cyperaceae
<i>Carex microcarpa</i> Bertol. ex Moris	Cyperaceae
<i>Castanea sativa</i> Miller	Fagaceae
<i>Cerastium diffusum</i> Pers.	Caryophyllaceae
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.	Caryophyllaceae
<i>Cistus salviifolius</i> L.	Cistaceae
<i>Clinopodium vulgare</i> L.	Lamiaceae
<i>Colchicum multiflorum</i> Brot.	Colchicaceae
<i>Crassula tillaea</i> Lester-Garland	Crassulaceae
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Rosaceae
<i>Crocus corsicus</i> Vanucci	Iridaceae
<i>Crucianella angustifolia</i> L.	Rubiaceae
<i>Cruciata glabra</i> (L.) Ehrend.	Rubiaceae
<i>Cyclamen hederifolium</i> Aiton	Primulaceae
<i>Cyclamen repandum</i> Sibth. & Sm.	Primulaceae
<i>Cynoglossum officinale</i> L.	Boraginaceae
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Fabaceae
<i>Cytisus villosus</i> Pourret	Fabaceae

Nom Scientifique	Famille
<i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>hispanica</i> (Roth) Nyman	Poaceae
<i>Digitalis purpurea</i> L.	Veronicaceae
<i>Epilobium obscurum</i> Schreber	Oenotheraceae
<i>Erica arborea</i> L.	Ericaceae
<i>Erica scoparia</i> L.	Ericaceae
<i>Erophila verna</i> (L.) Chevall.	Brassicaceae
<i>Ficaria verna</i> Hudson	Ranunculaceae
<i>Fragaria vesca</i> L.	Rosaceae
<i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>erectum</i> Syme	Rubiaceae
<i>Galium rotundifolium</i> L.	Rubiaceae
<i>Genista corsica</i> (Loisel.) DC.	Fabaceae
<i>Genista salzmannii</i> DC.	Fabaceae
<i>Geranium lucidum</i> L.	Geraniaceae
<i>Geranium molle</i> L.	Geraniaceae
<i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>robertianum</i>	Geraniaceae
<i>Geranium rotundifolium</i> L.	Geraniaceae
<i>Hedera helix</i> L.	Araliaceae
<i>Helichrysum italicum</i> (Roth) G. Don fil. subsp. <i>italicum</i>	Asteraceae
<i>Helleborus lividus</i> Aiton subsp. <i>corsicus</i> (Briq.) P. Fourn.	Ranunculaceae
<i>Hypericum hircinum</i> L.	Hypericaceae
<i>Hypericum perforatum</i> L. subsp. <i>veronense</i> (Schrank) Cesati	Hypericaceae
<i>Hypochaeris glabra</i> L.	Asteraceae
<i>Ilex aquifolium</i> L.	Aquifoliaceae
<i>Juncus capitatus</i> Weigel	Juncaceae
<i>Lolium perenne</i> L.	Poaceae
<i>Lotus corniculatus</i> L.	Fabaceae
<i>Lupinus angustifolius</i> L.	Fabaceae
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC.	Juncaceae
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh. subsp. <i>insularis</i> (Req.) Greuter	Lamiaceae
<i>Mercurialis perennis</i> L.	Euphorbiaceae
<i>Moenchia erecta</i> (L.) G. Gaertner, B. Meyer & Scherb.	Caryophyllaceae
<i>Montia fontana</i> L. subsp. <i>amporitana</i> Sennen	Portulacaceae
<i>Mycelis muralis</i> (L.) Dumort.	Asteraceae
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel	Boraginaceae
<i>Oenanthe crocata</i> L.	Apiaceae
<i>Ornithopus compressus</i> L.	Fabaceae
<i>Petrorhagia saxifraga</i> (L.) Link subsp. <i>gasparrinii</i> (Guss.) Greuter & Burdet	Caryophyllaceae
<i>Plantago bellardii</i> All.	Veronicaceae
<i>Plantago lanceolata</i> L.	Veronicaceae
<i>Poa annua</i> L.	Poaceae
<i>Poa bulbosa</i> L.	Poaceae
<i>Polypogon viridis</i> (Gouan) Breistr.	Poaceae
<i>Polystichum setiferum</i> (Forsskal) Woynar	Dryopteridaceae
<i>Potentilla micrantha</i> Ramond	Rosaceae

Nom Scientifique	Famille
<i>Prunella vulgaris</i> L.	Lamiaceae
<i>Prunus spinosa</i> L.	Rosaceae
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	Dennstaedtiaceae
<i>Pyrus amygdaliformis</i> Vill.	Rosaceae
<i>Quercus ilex</i> L.	Fagaceae
<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	Ranunculaceae
<i>Ranunculus paludosus</i> Poiret	Ranunculaceae
<i>Rosa canina</i> L.	Rosaceae
<i>Rubia peregrina</i> L. subsp. <i>longifolia</i> (Poiret) O. Bolòs	Rubiaceae
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott	Rosaceae
<i>Rumex acetosella</i> L. subsp. <i>pyrenaicus</i> (Lapeyr.) Akeroyd	Polygonaceae
<i>Sagina procumbens</i> L.	Caryophyllaceae
<i>Sagina subulata</i> (Swartz) C. Presl subsp. <i>revelieri</i> (Jord. & Fourr.) Rouy & Foucaud	Caryophyllaceae
<i>Sanguisorba minor</i> Scop.	Rosaceae
<i>Sanicula europaea</i> L.	Apiaceae
<i>Sherardia arvensis</i> L.	Rubiaceae
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke	Caryophyllaceae
<i>Stachys corsica</i> Pers.	Lamiaceae
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	Caryophyllaceae
<i>Teesdalia coronopifolia</i> (J.P. Bergeret) Thell.	Brassicaceae
<i>Teucrium chamaedrys</i> L.	Lamiaceae
<i>Teucrium scorodonia</i> L.	Lamiaceae
<i>Trifolium pratense</i> L.	Fabaceae
<i>Trifolium subterraneum</i> L.	Fabaceae
<i>Tuberaria guttata</i> (L.) Fourr.	Cistaceae
<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy	Crassulaceae
<i>Verbascum thapsus</i> L.	Scrophulariaceae
<i>Veronica arvensis</i> L.	Veronicaceae
<i>Veronica hederifolia</i> L.	Veronicaceae
<i>Veronica officinalis</i> L.	Veronicaceae
<i>Veronica serpyllifolia</i> L.	Veronicaceae
<i>Vicia lathyroides</i> L.	Fabaceae
<i>Viola alba</i> Besser subsp. <i>dehnhardtii</i> (Ten.) W. Becker	Violaceae
<i>Viola kitaibeliana</i> Schultes	Violaceae
<i>Viola reichenbachiana</i> Jordan	Violaceae
<i>Viola riviniana</i> Reichenb.	Violaceae

Inventaire amphibien

Synthèse de prospection

-
Préalable à la création d'un accès et
réfection du captage d'eau potable de la
Commune de Serra di Scopamena

01 20 00 00 00 - 04 97 00 00 00 - 04 97 00 00 00 - 04 97 00 00 00

Gestion

Zones humides

Plans Nationaux d'Actions

Natura 2000

Biodiversité

Patrimoine culturel et historique

Education à l'environnement

Mesures compensatoires

Réseau des gestionnaires



Discoglosse sarde – *Discoglossus sardus*, source photo : CEN Corse

Delphine TRIPONEL

Avril 2016

Connaître, protéger, gérer, valoriser, accompagner

L'association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse (AAPNRC) est née au Journal Officiel du 4 Août 1972 (association loi 1901).



Dès 1992, l'Association adhère à la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) et commence sa mission de protection d'espaces naturels via la maîtrise foncière ou d'usage.

Un changement de nom s'opère en 2011 en "Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse" (CEN Corse). Notre nouveau logo est alors défini. Cette évolution entérine la démarche inscrivant la structure dans la voie de l'agrément « Conservatoire d'Espaces Naturels » défini par l'article 129 de la loi Grenelle (L. 414-11) ainsi que par le décret et l'arrêté du 7 octobre 2011 (D414-30 et 31).

Totalement apolitique, forte de 220 adhérents, gérée par un Conseil d'Administration de 13 membres, tous bénévoles et venant d'horizons divers, le Conservatoire emploie, aujourd'hui, 11 salariés en CDI.

Les valeurs inscrites au Plan d'Action Quinquennal (PAQ) du CEN Corse, validé le 28 janvier 2016 :

Connaître :

Améliorer et capitaliser les connaissances sur la biodiversité

Protéger :

Protéger par la maîtrise foncière ou d'usage des espaces naturels ou semi naturels d'intérêt écologique reconnu.

Gérer :

Promouvoir une gestion favorisant la biodiversité écologique

Valoriser :

Sensibiliser, éduquer les scolaires et le grand public à l'environnement et communiquer.

Accompagner :





Accompagner les politiques publiques

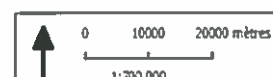
Légende

Etudes réalisées en 2015

-  Crapaud vert
-  Discoglosses
-  Tortue d'Hermann
-  Cistude d'Europe
-  Faucon pèlerin
-  Milan royal
-  Oiseaux d'eau
-  Oiseaux marins
-  Suivi avifaune
-  Autour des Palombes
-  Zones humides
-  Animation Natura 2000
-  Projet Life

Secteurs d'étude en 2015

-  Animation Natura 2000
-  Etudes zones humides
-  Projet de création d'une aire protégée
-  Secteur d'étude des Milans Royaux



Inventaire amphibien

Diagnostic du site

-

Inventaire réalisé dans le cadre de la création d'un accès et
de la réfection du captage d'eau potable

Commune de Serra di Scopamena

Commanditaire : **COMMUNE DE SERRA DI SCOPAMENA**
Représentée par Monsieur Jean-Paul Rocca Serra, Maire de la commune.

Rédaction : Delphine TRIPONEL (delphine.triponel@espaces-naturels.fr), Valérie
BOSC (valerie.bosc@espaces-naturels.fr)

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CORSE

Siège Social : 871 avenue de Borgo – Maison Andreani – 20290 BORGIO

Tél. : 04 95 32 71 63 – Fax : 04 95 32 71 73

Email : cen-corse@espaces-naturels.fr

Site internet : www.cen-corse.org

SIRET 39075220200031 - APE 9499Z

Photographies : Conservatoire d'espaces naturels de Corse, sauf autre mention

Fonds
cartographiques : License IGN/ PFAR Corse n°D031. Convention dans le cadre du groupe
géomatique CIGEO (protocole n°8632 IGN)

I. SOMMAIRE

I. Préambule	5
II. Informations générales	5
II.1. Localisation et limites du site – statut réglementaire	5
II.2. Espèces d'amphibiens potentiellement présentes	6
III. Matériel et méthodes	6
Périmètre d'inventaire	6
Dates de prospection :	7
IV. Résultats	8
V. Conseils au propriétaire, mesures de réduction d'impact	9
VI. Annexes	Erreur ! Signet non défini.

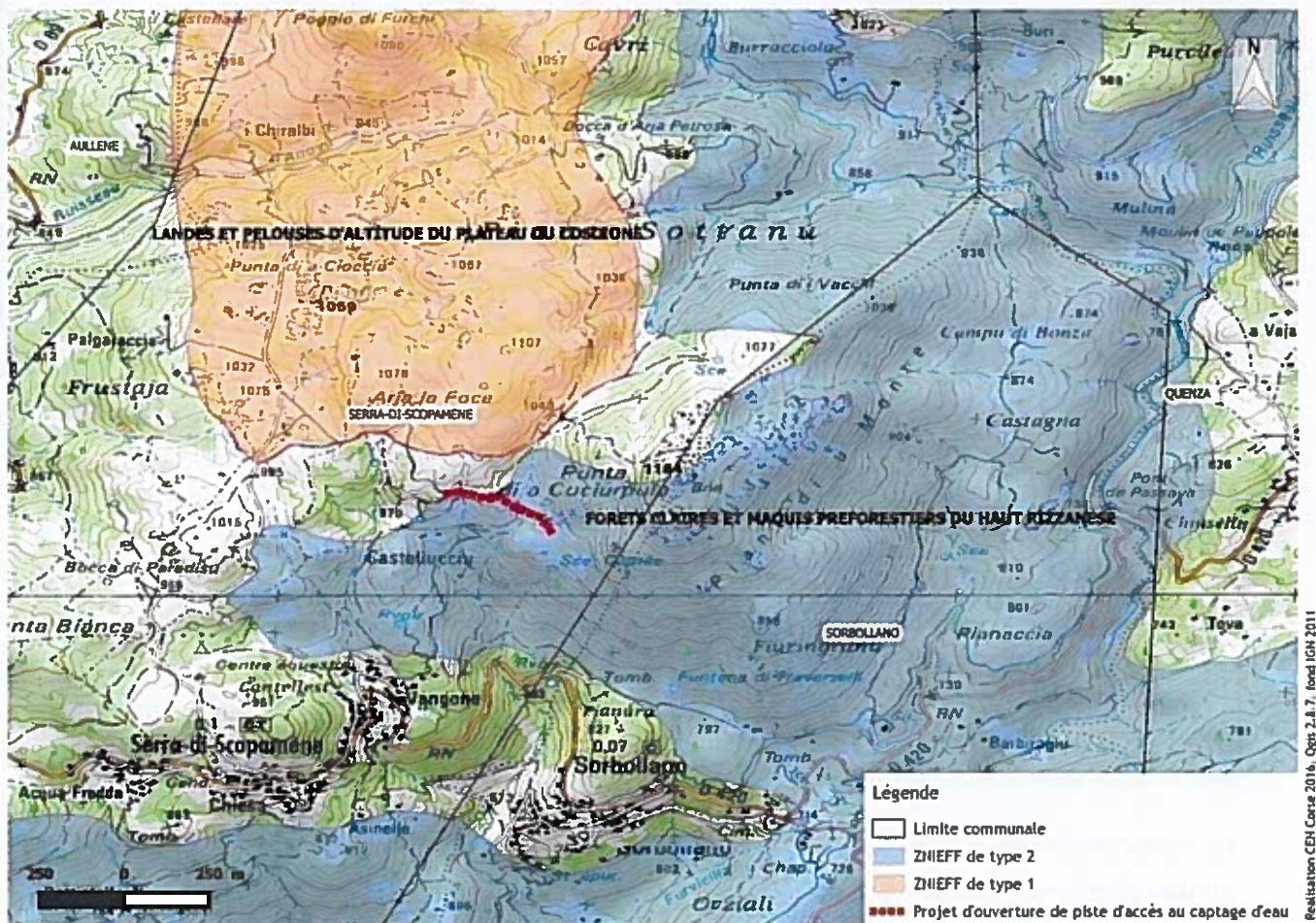
I. PRÉAMBULE

La commune de Serra di Scopamena souhaite engager des travaux de réhabilitation de son infrastructure d'alimentation en eau potable, travaux qui nécessitent la création d'une piste d'accès aux captages. Dans ce contexte, une demande d'examen au cas par cas a été formulée sous l'impulsion de la DREAL Corse.

Contacté le 06 avril 2016 par Monsieur le Maire de la commune de Serra di Scopamena, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse a été commandité afin de réaliser un inventaire amphibien dont les résultats sont exposés dans la présente synthèse.

II. INFORMATIONS GÉNÉRALES

II.1. LOCALISATION ET LIMITES DU SITE – STATUT RÉGLEMENTAIRE



Carte 1: Localisation du projet piste et statut réglementaire sur la zone.

Désignation	Identifiant MNHN	Nom
ZNIEFF type II	940004238	Forêts claires et maquis préforestiers du Haut Rizzanese

Tableau I: Identifiant de laZNIEFF de type II sur Serra di Scopamena (source : <https://inpn.mnhn.fr>)

II.2. ESPECES D'AMPHIBIENS POTENTIELLEMENT PRESENTES

Espèces d'amphibiens potentiellement présentes et statuts de protection :

Le tableau II présente la liste d'espèces d'amphibiens présentes en Corse, avec leur statut de protection national et international (cf. annexe 1 : abrégé des acronymes).

Nom scientifique	Nom français	Protégé ¹	DH	Livre rouge France	Livre rouge Monde	Convention de Berne
<i>Salamandra corsica</i>	Salamandre de Corse	oui	-	NT	LC	III
<i>Euproctus montanus</i>	Euprocte de Corse	oui	IV	LC	LC	II
<i>Bufo viridis balearicus</i> ²	Crapaud vert	oui	IV	VU	LC	II
<i>Discoglossus sardus</i>	Discoglosse sarde	oui	II + IV	LC	LC	II
<i>Discoglossus montalentii</i>	Discoglosse corse	oui	II + IV	NT	NT	II
<i>Hyla sarda</i>	Rainette sarde	oui	IV	LC	LC	II
<i>Pelophylax bergerii</i>	Grenouille de Berger	oui	-	-	LC	III

Tableau II : Liste des espèces d'amphibiens présentes en Corse et statuts de protection (source : <https://inpn.mnhn.fr>)

¹ Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

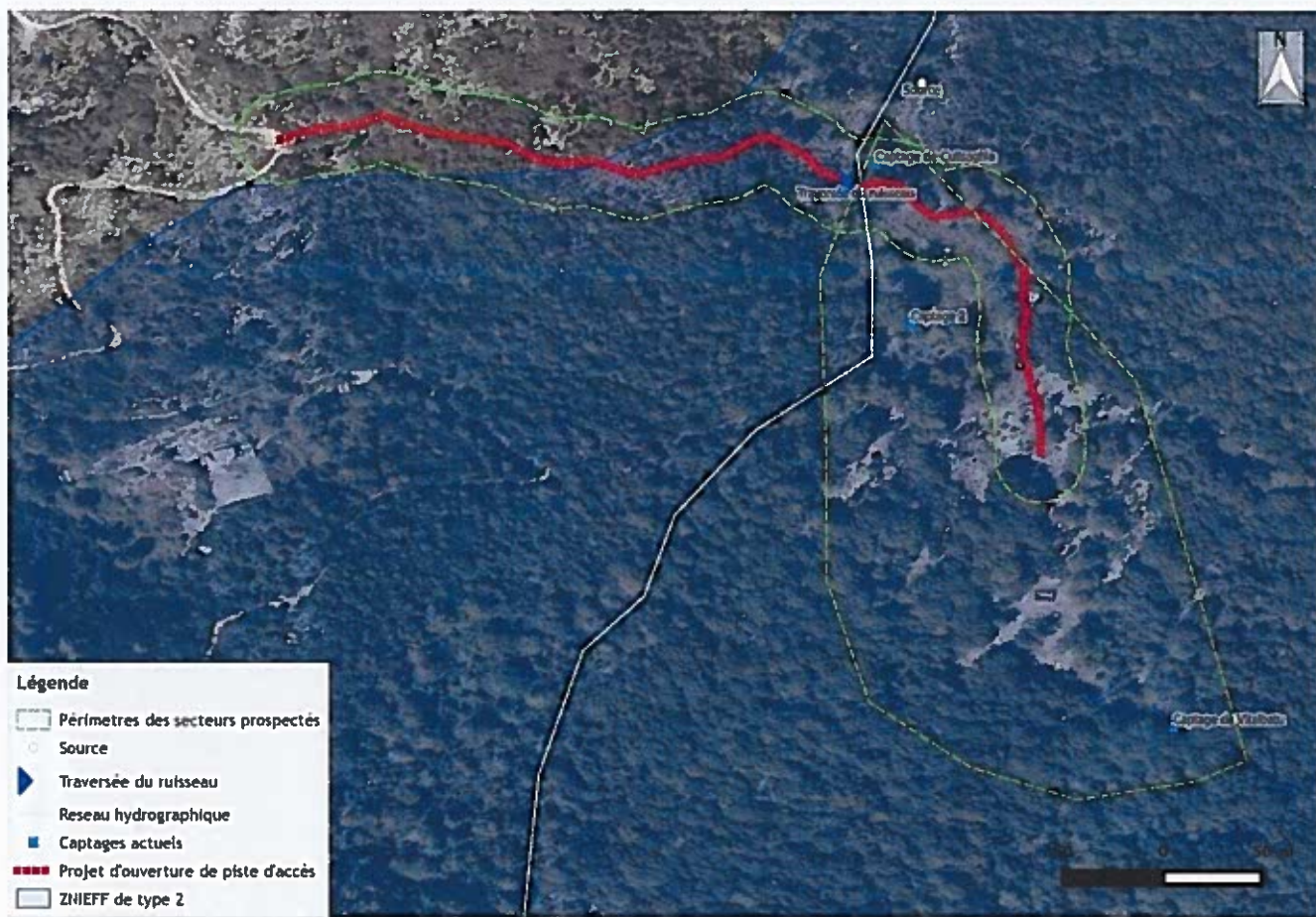
² Le Crapaud vert bénéficie d'un Plan National d'Action.

III. MATÉRIEL ET MÉTHODES

PÉRIMÈTRE D'INVENTAIRE

Zone d'emprise de la piste et localisation des captages :

La transmission d'un *Plan du projet de tracé de la piste d'accès au captage* (cf. annexe 2), ainsi qu'une première visite de site menée par Monsieur Rocca Serra ont conduit à définir le périmètre d'inventaire suivant : zone d'emprise de 20 mètres de part et d'autre de la piste, et la zone comprise dans le triangle entre le ruisseau et les captages.



Carte 2: Zone d'emprise de la piste, localisation des captages actuels et périmètre d'inventaire.

DATES DE PROSPECTION :

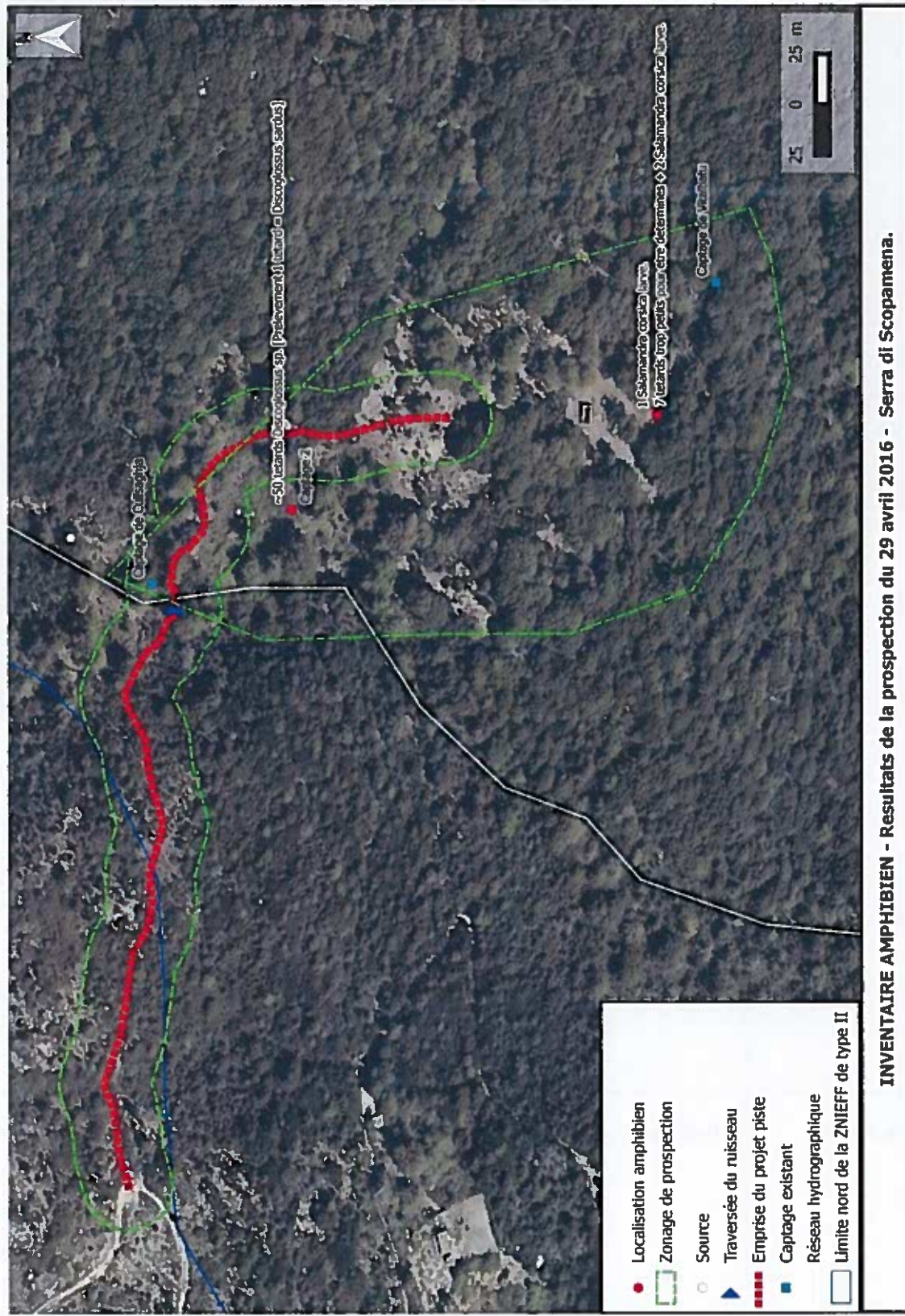
Date du passage	Horaires	Objectif
12 avril 2016	09h30-12h00	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de la zone d'emprise de la piste et du périmètre d'inventaire. - Repérage des milieux favorables
29 avril 2016	23h00-04h00	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de points d'écoute sur la base du protocole POPAMPHIBIEN (SHF, 2014). - Prospection à vue à la lampe 80 lumens. Recherche d'individus adultes, larves, néonates, pontes et sites de reproduction.

Un premier passage dans la matinée du 12 avril 2016 a permis de relever les milieux favorables aux espèces ciblées au cours de cet inventaire (cf. carte 3 ci-après).

Plus tard dans la saison, dans la nuit du 29 avril 2016, une prospection nocturne et des points d'écoute ont été réalisés, dont les résultats sont représentés par la carte 3 ci-après. L'annexe 3 propose les données brutes.

IV. RÉSULTATS

Discoglossus sardus et *Salamandra corsica* ont été identifiées comme espèces reproductrices sur les localités suivantes (●) :



V. CONSEILS AU PROPRIÉTAIRE, MESURES DE RÉDUCTION D'IMPACT

CONCERNANT LA ZONE DE FRANCHISSEMENT DU RUISSEAU :

A l'endroit désigné comme futur franchissement du ruisseau, la pente est faible et la profondeur du ruisseau également (10 cm). Le passage d'engins même légers à cet endroit pourra potentiellement entraîner la formation d'ornières, voire une déviation du tracé du cours d'eau ainsi qu'une érosion qui aura pour conséquence une augmentation de la charge sédimentaire en aval de ce secteur. **Dans ce sens, prévoir un franchissement, même sommaire (système de planche, passerelle basse simple) permettrait de réduire notablement ces impacts.**

CONCERNANT LA ZONE DU CAPTAGE 2 :

Le milieu utilisé comme site de reproduction identifié à visiblement été créé de manière directe par le captage défectueux.



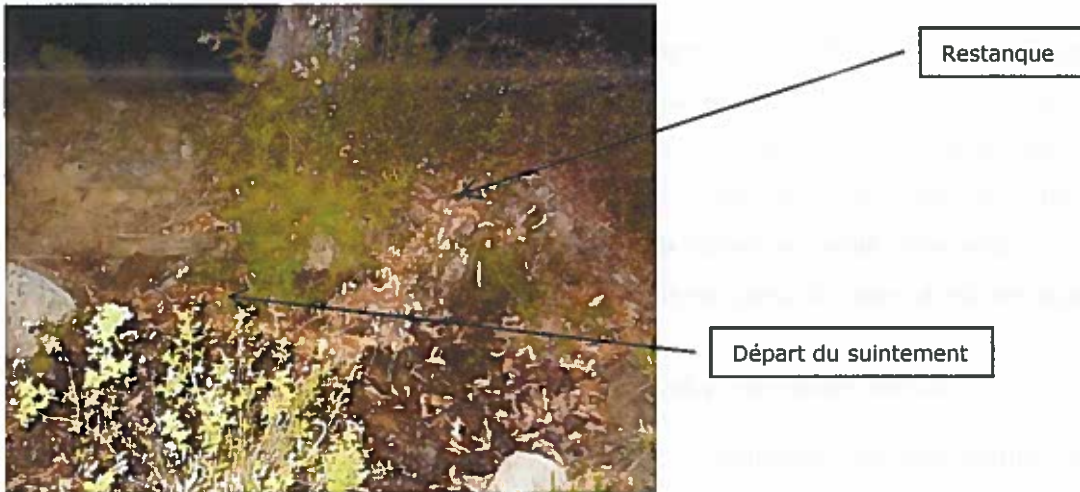
Captage 2 défectueux

Site de reproduction *D. sardus* avec têtards.

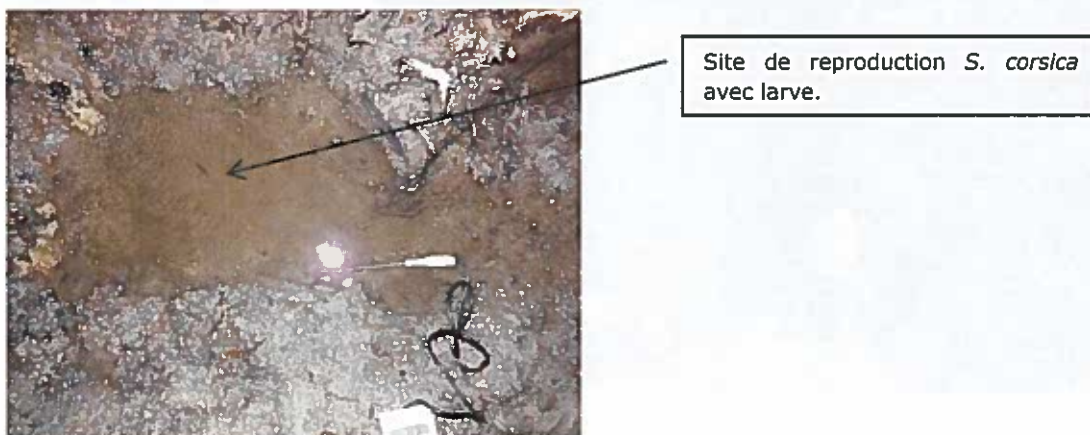
Une fois réparé, les rares poches d'eaux créées disparaîtront de fait. Cependant, le tunnel végétal autour du ruisseau à l'est du captage constitue un gîte et une zone refuge favorable pour l'espèce dont la reproduction a été constatée. **Il est donc conseillé de conserver telle quelle la végétation qui borde le ruisseau.**

CONCERNANT LE SITE DE REPRODUCTION DE *SALAMANDRA CORSICA*

Cette zone humide est créée par un suintement d'eau qui s'échappe à la faveur du dénivelé créé par une restanque conçue pour permettre la pousse d'un châtaigner, aujourd'hui de taille conséquente.



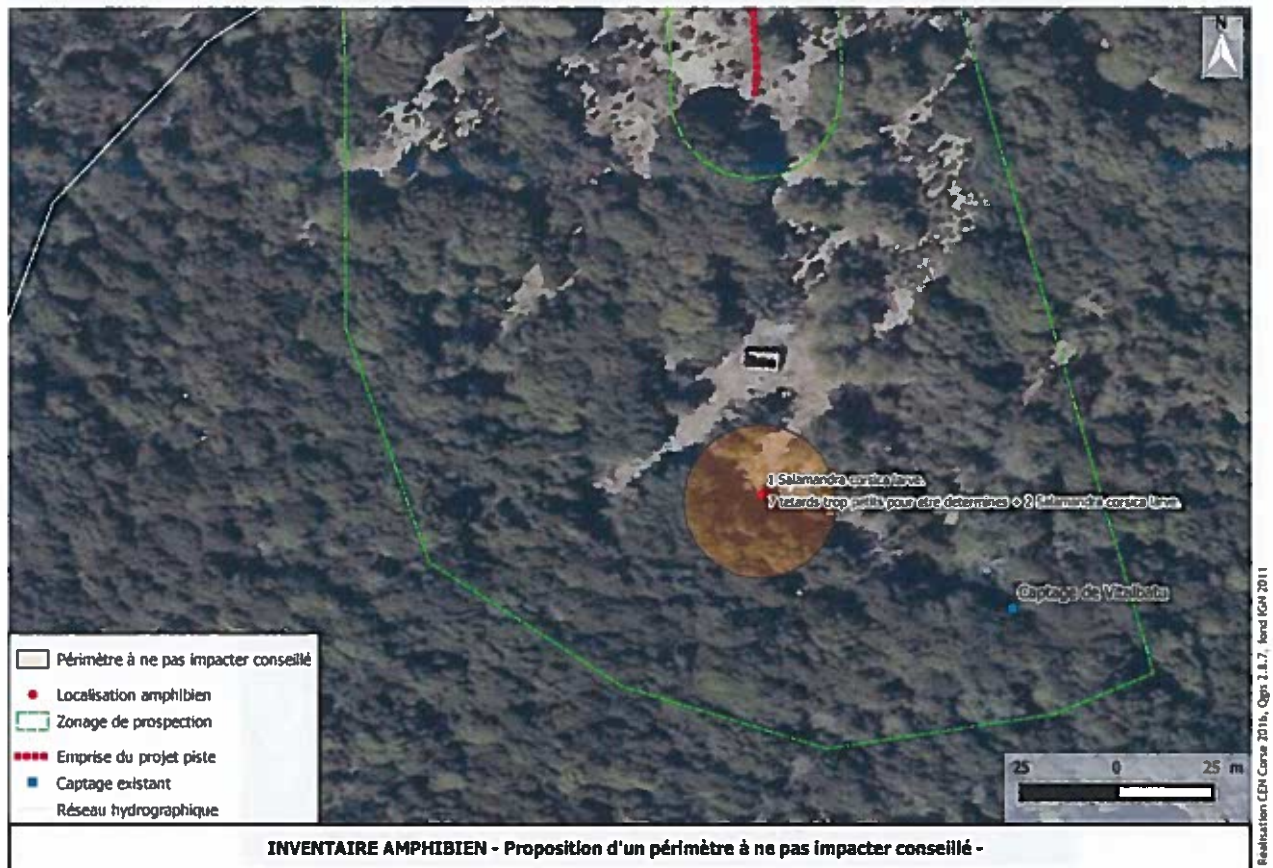
Malgré la forte pente, quatre poches d'eau de petite surface (60 cm² maxi, pf = 10 cm) se sont formées. L'origine de l'eau n'a pas pu être identifiée (source ? infiltrations ?). Le site est remanié par la fréquentation du sanglier, présent sur le site, responsable de la création de souilles). En proche de la limite nord de la yeuseraie, le site a été identifié comme site de reproduction de *Salamandra corsica*, avec 3 larves contactées au total, ainsi que 7 têtards d'anoures non identifiés.



Cette zone, en lisière de la yeuseraie, offre quelques poches d'eau plus exposées au soleil. Des habitats favorables aux adultes *S. corsica* ont été identifiés dans ce secteur.

Même si ce secteur n'est pas compris dans l'emprise du chantier prévu, et que d'autres sites favorables à la reproduction de l'espèce sont disponibles hors de la zone d'emprise du chantier (notamment avec la présence du ruisselet à l'est du captage de Vitalbatu), il est conseillé de ne pas impacter ce périmètre de quelque manière au cours du chantier (stockage du matériel de

décoffrage, passage etc....), de manière à conserver cette petite zone humide en l'état selon le périmètre proposé par la carte ci-après.

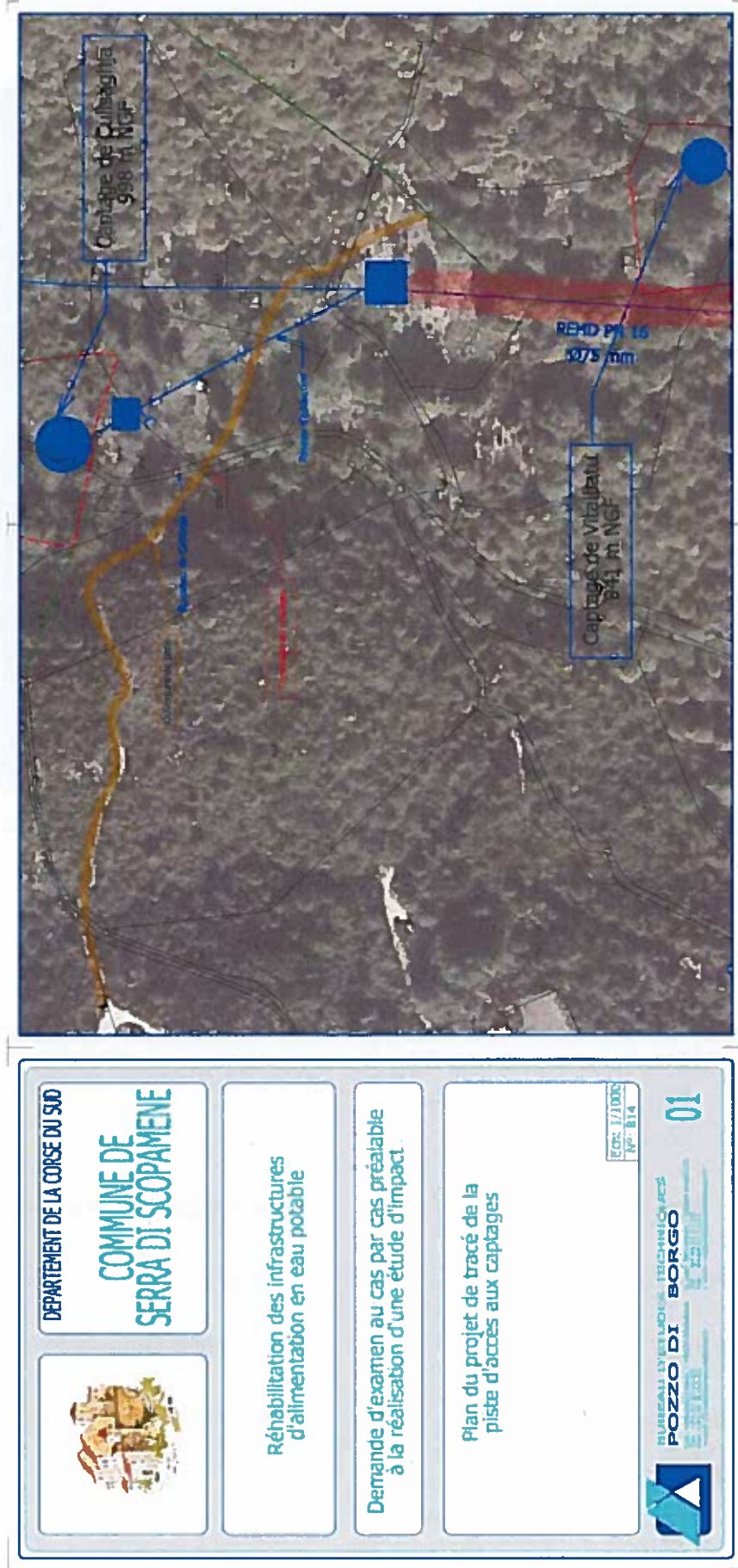


VI. ANNEXES

Annexe 1 : abrégé des acronymes

Acronyme	Translation	Statut UICN en français
VU	pour Vulnérable	Statut UICN Vulnérable
NT	pour Near Threatened	Statut UICN Quasi menacé
LC	pour Least Concern	UICN Préoccupation mineure

Annexe 2 :



Y	X	élévation	POINT/Date	Action	Description du milieu	Obs_sp_amphibien / autre sp
41,7637064	9,1072328	997	1 29/04/2015	Point d'écoute 1	Fruitee proche de la source.	aucun contact Petit duc en proche (<20 m) x1 Rossignol philomène chanteur x1
41,7635562	9,1075467	987	2 29/04/2015	Prospection visuelle autour du captage.	Châtaigner sénéscent, charpentière à terre. Deux ruisselets (T°= 9,3 °C) au départ du captage de Culsaghja déféctueux sans formation de poches d'eau favorables à la ponte des espèces d'amphibiens potentiellement présentes. RUISSELET 2: Le substrat du ruisseau 2 est représenté par des sables grossiers issus du granite dégradé. Une seule poche d'eau identifiées: S = 100% sable + vase / Végétalisation de la poche = 0% / Végétation latérale = 0% / Couverture végétale = 0% / absence de têtards, absence de ponte. RUISSELET 1: Le substrat du ruisseau 1 est représenté par des sables grossiers issus du granite dégradé. Une seule poche d'eau identifiée directement à la sortie du captage déféctueux: S = 100% sable + vase / Végétalisation de la poche = Callitriche à 70% / Végétation latérale = 0% / Couverture végétale = 0% / absence de têtards, absence de ponte.	aucun contact Petit duc en proche (<50 m) x6 Rossignol philomène chanteur x1
41,7638456	9,1076972	984	3 29/04/2015	Prospection visuelle	Réseau de 3 poches d'eau interconnectées. Origine de l'eau = ruissellements via la source en amont.	aucun contact
41,7635282	9,107517	982	4 29/04/2015	Point d'écoute 2	Future traversée du ruisseau prévue par le tracé piste.	aucun contact
41,7628392	9,107704	990	5 29/04/2015		Il s'agit du captage 2 très déféctueux, qui présente une fuite conséquente. Les milieux aquatiques de ce secteur sont directement créés par cette fuite.	
41,7630413	9,107194	925	6 29/04/2015	Prospection visuelle	Poche d'eau: S=60 cm ² Distance qu captage 2 = 150 cm Recouvrement végétal = 0% Végétation dans la poche= Callitriche (10%) + chiendent (10%) de recouvrement Substrat = sables grossiers (10%) / Galets <20cm (10%) matière organique fine (80%) pf = 3 cm ~50 têtards <i>Discoglossus sardus</i> équivalent 1 ponte, tous au même stade de développement.	~50 têtards <i>Discoglossus sp.</i> [Prélèvement 1 têtard = <i>Discoglossus sardus</i>]
41,7613006	9,1082974	967	7 29/04/2015	Point d'écoute 2		aucun contact
41,7613006	9,1082974	953	8 29/04/2015	Prospection visuelle	Suintement sous une restanque occupée par un gros châtaigner. Malgré la forte pente, de quatre poches d'eau de petite surface (60 cm ² maxi, pf = 10 cm) se sont formées. Le site est remanié par la fréquentation porcine (présence de souilles).	1 <i>Salamandra corsica</i> larve.
41,7612829	9,1082936	950	9 29/04/2015	Prospection visuelle	Poche d'eau: S=90 cm ² Distance qu captage 2 = 150 cm Recouvrement végétal = 0% Végétation dans la poche= 0% Substrat = sables grossiers (10%) / matière organique fine (90%) pf = 15 cm Origine du suintement non déterminé: quoiqu'il en soit, il s'agit d'une résurgence d'eau infiltrée (Origine source semble la plus probable).	7 têtards trop petits pour être déterminés. 2 <i>Salamandra corsica</i> larve.
41,7610333	9,1088842	938	10 29/04/2015	Prospection visuelle	Captage de Vitalbatu: humidité relative autour du captage, mais pas de suintement et topographie défavorable à la création de poches d'eau favorable à la reproduction des espèces recherchées. Captage situé sous la yeuseraie au sud du secteur	aucun contact
41,7611029	9,1083558		12/04/2015			4 Ad. <i>Lacerta tiliguerta</i>

Annexe 3 : Résultats bruts de prospection.



Association loi 1901 agréée protection de l'environnement au niveau régional

Arrêté n°2014-021- 0005 du 21/01/2014 -

Agrément Entreprise Solidaire 2015/09 du 01/07/2015

Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Siège Social : Maison ANDREANI, 871 avenue de BORGIO 20290 BORGIO

SIRET 39075220200031- APE 9499Z

Tél.: 04 95 32 71 63 - Fax : 04 95 32 71 73

Email : cen-corse@espaces-naturels.fr Site internet : www.cen-corse.org

Etablissement secondaire : 2, rue de la miséricorde 20110 PROPRIANO

SIRET 39075220200049 - APE 9499Z



DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
**COMMUNE DE
SERA DI SCOPAMENE**

Réhabilitation des infrastructures
d'alimentation en eau potable

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact
Complément d'informations (dossier n°0909415P037)

Plan du projet de tracé de la
piste d'accès aux captages

Ech: 1/1000
N°: 814



BUREAU DE L'ETAT DES TECHNIQUES
POZZO DI BORGIO
Société d'Ingenierie, d'Architecture et d'Urbanisme
Société d'Ingenierie, d'Architecture et d'Urbanisme
Société d'Ingenierie, d'Architecture et d'Urbanisme

01

